DÉPÔT D'UNE DEMANDE DÉMATÉRIALISÉE DE FINANCEMENT PTP

SAISIE ESPACE BÉNÉFICIAIRE







TRANSITIONS PRO VOUS ACCOMPAGNE

Vous souhaitez compléter une demande de financement d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP) en ligne.

Ce dispositif est destiné aux salariés de contrat de droit privé, souhaitant suivre une formation certifiante dans le cadre d'un changement de métier ou de profession.

TRANSITIONS PRO Ce docu

Ce document, sous forme de tutoriel, vous accompagne étape par étape dans la démarche de **dépôt d'une demande dématérialisée de financement d'un Projet de Transition Professionnelle** (PTP) .

Cette demande se fait en ligne sur votre espace personnel.

Une fois le dossier déposé il sera instruit par Transitions Pro puis passera en commission. Ce n'est qu'à l'issue de celle-ci que vous saurez si votre financement est accepté ou refusé.

ATTENTION : ce document vous présente uniquement la phase de dépôt de votre dossier en ligne

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT EN LIGNE?





VOICI LE PROCESSUS COMPLET DE DEMANDE DE FINANCEMENT

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel (page 5)

Vous devez compléter les rubriques suivantes :

- État civil <u>(page 8)</u>
- Scolarité (page 9)
- Formations (page 10)
- Expériences professionnelles (page 11)
- Prise en charge des aides à la mobilité (page 12)
- Participation personnelle (page 13)
- Projet (page 14)
- Votre organisme de formation (page 16)
- Votre entreprise (page 19)
- Documents obligatoires à joindre à votre demande...(page 22)
- Comment ajouter un document (page 23)
- Signature électronique (page 24)
- Annulation (page 26)
- 2. Transitions Pro valide la recevabilité de votre demande (page 27)
- 3. L'organisme de formation que vous avez choisis saisit son volet (vous pouvez en choisir plusieurs) (page 28)
- 4. Transitions Pro valide la recevabilité des volets saisis par les organismes de formation (page 29)
- 5. Vous devez choisir et valider votre organisme de formation définitif (page 30)
- 6. Votre employeur saisit son volet (uniquement si formation pendant le temps de travail) (page 33)
- 7. Votre demande de financement est déposée <u>(page 34)</u>



1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel CONNEXION À VOTRE ESPACE ET ACCÈS À LA SAISIE



ACCÉDER À MON ESPACE PERSONNEL Hello World! Veuillez saisir votre mot de passe 1. MON IDENTIFIANT 2. MON MOT DE PASSE Accéder à mon espace

Saisissez l'identifiant et le mot de passe pour accéder à votre espace personnel.



1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ



Lorsque vous allez cliquer sur « démarrer le montage de mon dossier », vous devrez répondre aux questions suivantes qui détermineront votre éligibilité au dispositif PTP :

- ✓ Avez-vous déjà bénéficié d'un Projet de Transition Professionnelle ? Si oui quelle était sa durée en mois et à quelle date s'est-il terminé ?
- ✓ Quelle est la nature de votre contrat actuel ?
- ✓ Quelle est la date de démarrage de la formation envisagée ?
- ✓ Êtes-vous reconnu comme travailleur handicapé?
- Étes-vous un salarié qui a changé d'emploi à la suite d'un licenciement économique ou pour inaptitude et qui n'a pas suivi d'action de formation entre son licenciement et son réemploi ?

Vous devrez ensuite renseignez vos différentes expériences professionnelles qui détermineront si vous êtes éligible au dispositif PTP.



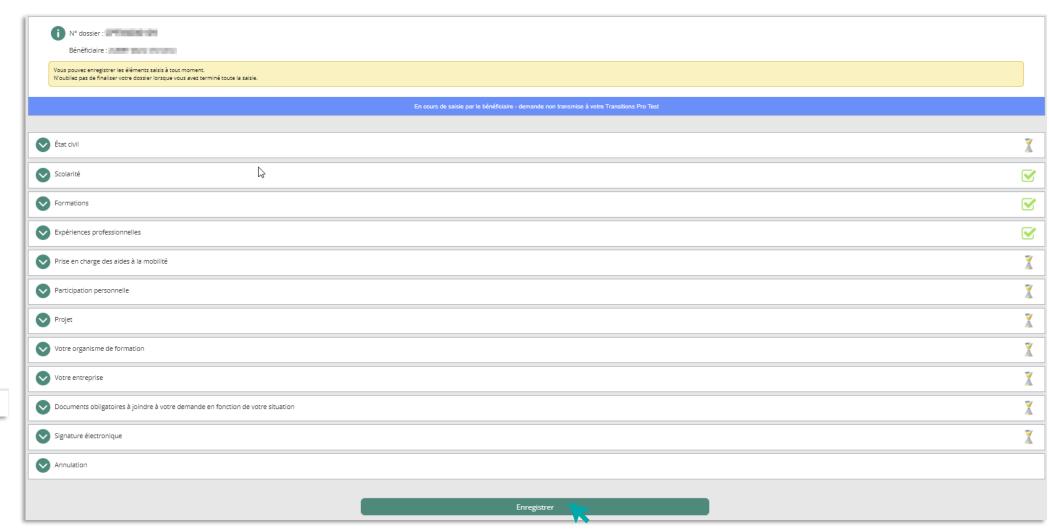
1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE SAISIE



Votre devrez saisir différentes informations dans chacune des rubriques dans votre espace de saisie.

Pour ouvrir une rubrique, cliquez sur l'icône ♥.

Quand la rubrique n'est pas complète l'icône vous l'indique.



Vous pouvez enregistrer votre progression à tout moment

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « ÉTAT CIVIL »



Saisissez dans cette rubrique votre nom, votre date de naissance, votre adresse ainsi que vos coordonnées. Vous pouvez également préciser si vous êtes reconnu comme travailleur handicapé.

État civil	χ		
Nom d'usage :	Attention de bien saisir votre adresse email.		
Prénom :	Elle sera le seul point de contact pour les		
Nom de naissance :	notifications d'avancement de votre dossier.		
Adresse :	Total part Expert		
	Complément d'adresse		
Code postal :			
Ville :	· ·		
E-mail personnel :	musicy id Bilgrani com		
Date de naissance :			
Lieu de naissance :			
N° de Sécurité Sociale :	Clé:		
Nationalité :	· ·		
Pays de naissance :	· ·		
Téléphone portable :			
Téléphone fixe :			
Données saisies lors de la	a création (non modifiable)		
Nature de votre contrat actuel : CDI Date de démarrage de la formation choisie : 01/10/2020			
Complément d'informatio	ons		
Avez-vous une reconnaiss	sance en qualité de travailleur handicapé ? Non		

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « SCOLARITÉ »



Dans la rubrique « scolarité », saisissez votre diplôme le plus élevé et le niveau d'étude correspondant.



1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « FORMATIONS »



Ajoutez dans cette rubrique la liste des formations ou bilans de compétences que vous avez suivis depuis votre entrée dans la vie active.

Indiquez l'année, le nom du centre, l'intitulé de la formation, le nombre d'heures effectuées et le mode de financement.



1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES »



Saisissez ici vos différentes expériences professionnelles en indiquant le nom de l'employeur, l'emploi occupé, la date de début, la date de fin et le type de contrat.



1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « PRISE EN CHARGE DES AIDES À LA MOBILITÉ »



Veuillez indiquer si vous souhaitez la prise en charge des aides à la mobilité.

Avant de saisir votre demande vérifiez si vous entrez dans les conditions d'attribution de cette prise en charge en consultant le lien.

Prise en charge des aides à la mobilité		X
La demande de vos frais sera soumise à décision de la commission d'i	rispuction seulement si les éléments ci-dessous sont correctement renseignés.	
Veuillez prendre connaissance des <u>conditions d'attribution de l'aide à l</u>	a mobilité.	
Demandez-vous une participation aux frais annexes ?		

Si vous souhaitez une participation aux frais annexes, vous devrez indiquer les distances en kilomètre entre :

- Votre domicile et le lieu de travail
- Votre domicile et le lieu de formation
- Votre domicile et le lieu de stage



Cliquez ici pour ouvrir Mappy afin de calculer les distances.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « PARTICIPATION PERSONNELLE »



Indiquez ici si vous envisagez de participer au financement de votre demande.



Si vous souhaitez participer au financement de votre demande, vous devrez indiquer sur quel(s) poste(s) précisément et le(s) mode(s) de financement choisi(s).

Sur quels postes ?	
Transport:	
Hébergement:	
Comment envisagez-vous de participer au financement de votre demande ?	
RTT / Récupération / Compte Épargne Temps (en jours) :	
Compte Professionnel de Prévention (CPP) (en points): Où trouver les points CPP?	
Coûts pédagogiques :	
Autre (précisez):	

Vous pouvez ici préciser un autre mode de financement que vous envisagez

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « PROJET »



Dans la rubrique « projet » expliquez le plus précisément possible votre métier et la profession visée, la cohérence entre votre projet de changement de métier ou de profession, la pertinence du parcours retenu et des modalités de financement ainsi que les perspectives d'emploi à l'issue du parcours de formation.

	X
La Commission d'instruction a pour mission d'étudier les demandes de financement de CPF Projet de Transition Professionnelle. Elle évalue chaque demande au regard de 3 critères d'évaluation cumulatifs : cohérence du projet de transition professionnelle ; pertinence du parcours de formation et de modalités de financement ; perspectives d'emploi à l'issue de la formation. Elle doit respecter le budget qui lui est alloué et peut être amenée à formuler des refus. Consultez les priorités et critères d'examen des demandes de financement dans le cadre du PTP.	š
Décrivez le métier ou la profession visée :	Aide
(Il reste 500 caractères)	
Présentez la cohérence de votre projet de changement de métier ou de profession :	Aide
	//
(il reste 1500 caractères)	
Présentez la pertinence du parcours de formation retenu et les modalités de son financement :	Aide
I	
(il reste 1000 caractères)	
Présentez les perspectives d'emploi à l'issue du parcours de formation :	Aide
(il reste 1000 caractères)	

ATTENTION, soignez bien la rédaction de votre projet car il sera présenté en commission d'instruction.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « PROJET »



Pour construire votre projet vous pouvez vous faire aider par un conseiller en évolution professionnelle (CEP). Vous pouvez joindre les documents que vous avez alors complétés.

→ Si vous avez bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle, vous pouvez joindre une synthèse à voi Mon opérateur CEP : Aucun	·	Choisissez dans la liste déroulante l'opérateur CEP qui vous a accompagn
Synthèse de l'accompagnement		- operateur ezi qui rous a accompagii
→ Si vous avez complété le support d'aide à la réflexion sur votre projet de transition professionnelle, vous pouvez le joindre à votre demande		
Support d'aide à la réflexion		

Toujours dans la rubrique projet veuillez indiquer si la demande est déposée auprès de l'association Transitions Pro le plus proche de votre domicile ou de votre entreprise.

D	épôt de demande de financement				
L	a présente demande est déposée :		~		
A	l'issue de votre formation, votre proje	et est de rester dans l'entreprise qui vous emploie :		~	

Précisez également si vous souhaitez rester dans l'entreprise qui vous emploie à l'issue de la formation.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « VOTRE ORGANISME DE FORMATION »



Indiquez l'organisme de formation choisi ainsi que l'intitulé de la formation. Veuillez également préciser si la formation s'effectuera pendant le temps de travail ou hors temps de travail.

Intitulé de la formation : Votre formation est-elle prévue Hors Temps de Travail ?		
La formation hors temps de travail c'est la possibilité de se former en dehors de ses heures de travail (en soirée, en journée ou en week-end). Cette formation certifiante doit conduire à une transition profess	ssionnelle. Dans le cas d'une formation HTT, il n'est pas nécessaire de prévenir son employeur. Le Fongecif pourra pr	rendre en charge les coûts pédagogiques.
Rechercher un organisme Rechercher	rcher un organisme	

Proposer un nouvel organisme
organisme de
formation soit
par nom soit par
numéro de SIRET

AFPA



saisir les informations précises de la personne en charge de votre dossier dans l'organisme de formation et qui sera également le point de contact avec votre association Transitions Pro

Vous devrez par la suite 4

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « VOTRE ORGANISME DE FORMATION »



Si vous n'avez pas trouvé l'organisme de formation que vous recherchiez, vous allez pouvoir demander sa création auprès de votre association Transitions Pro.

Veuillez renseigner le nom de l'organisme, le numéro de SIRET, le numéro de déclarant et les coordonnées de la personne en charge du dossier.

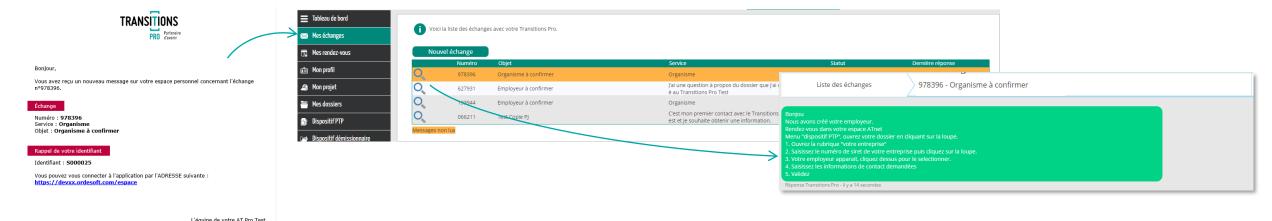
afpa		O	
Ş			
Vous n'avez pas trouv création.	votre organisme, merci de compléter les	champs ci-dessous pour proposer sa	
Nom de l'organisme :			
SIRET :			
N° de déclarant :			
Personne en charge du dos	er		
Nom prénom :			
Fonction :			
Téléphone fixe :			
E-mail :			
	Valider		

En cliquant sur « Valider » votre demande de création sera transmise à votre association Transitions Pro qui vous notifiera quand la création sera effectuée.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel CONFIRMER VOTRE ORGANISME DE FORMATION



Si vous n'avez pas trouvé votre centre de formation et que vous avez fait une demande de création à votre association Transitions pro, vous recevrez une notification quand sa création sera effectuée. Cette notification vous renverra vers la rubrique « mes échanges » pour plus de détails.



Vous devrez ensuite retourner dans votre espace « dispositif PTP », dans votre demande, pour rechercher de nouveau votre organisme de formation qui aura été créé par votre association Transitions Pro.



Participation personnelle	X
♥ Projet	1
> Notre organisme de formation > Rechercher un organisme Suivre les même étapes que celles présentées page 16	X
Intitulé de la formation : Votre formation est-elle prévue Hors Temps de Travail ? La formation hors temps de travail c'est la possibilité de se former en dehors de ses heures de travail (en soirée, en journée ou en week-end). Cette formation certifiante doit conduire à une transition professionnelle. Dans le cas d'une formation HTT, il n'est pas nécessaire de prévenir son employeur. Le Fongecif pourra prendre en charge les coûts pédagogiques.	:

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel

LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « VOTRE ENTREPRISE »





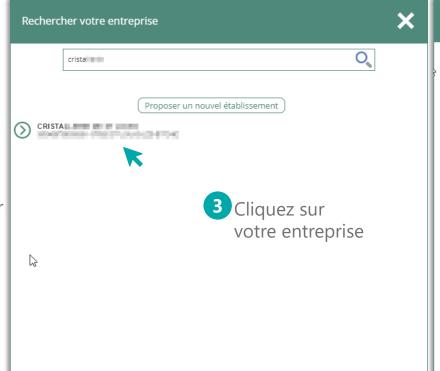


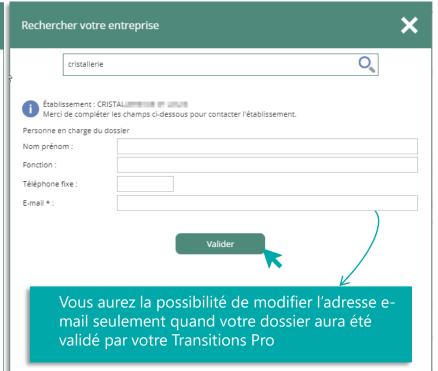
Vous aurez la possibilité d'annuler ou de réactiver l'employeur que vous avez choisi une fois que votre association Transitions Pro aura valider votre dossier.

(Annuler le volet établisse

(Annuler le volet établissement) (Réactiver le volet établissement)

Recherchez votre entreprise soit par nom soit par numéro de SIRET





4

Vous devrez par la suite saisir les informations précises de la personne en charge de votre dossier dans votre entrepris. Cette personne sera également le point de contact avec votre association Transitions Pro.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel

LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « VOTRE ENTREPRISE »



Si vous n'avez pas trouvé votre entreprise lors de votre recherche, vous allez pouvoir demander sa création auprès de votre association Transitions Pro.

Veuillez renseigner le nom de l'établissement ou de l'employeur (si particulier), le numéro de SIRET ou le numéro Pajemploi, et les coordonnées de la personne en charge du dossier.

Vous pouvez retrouver le numéro de SIRET ou le numéro de Pajemploi sur votre bulletin de paie.

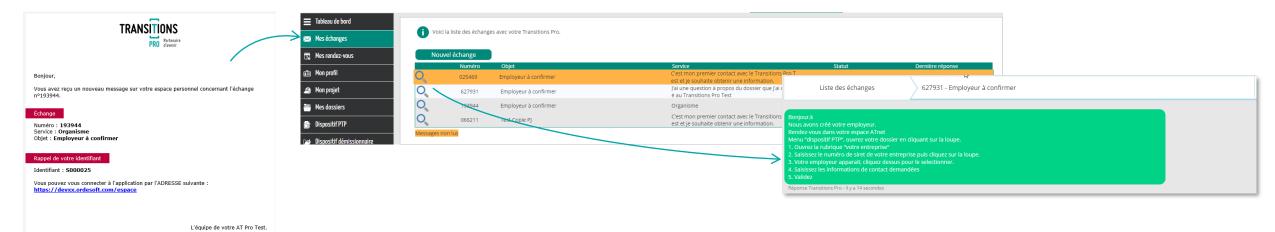
Rechercher votre	e entreprise	×
cristallerie	O _s	
création.	rouvé votre entreprise, merci de compléter les champs ci-dessous pour proposer sa t ou de votre employeur si particulier :	
SIRET :		
Ou N° PAGE EMPLOI :		
Personne en charge du	dossier	
Nom prénom :		
Fonction :		
Téléphone fixe :		
E-mail :		
	Valider RET de votre employeur sur votre bulletin de salaire. uméro PAGE EMPLOI, qui commence par la lettre Y, de votre employeur sur votre bull	etin de

En cliquant sur « Valider » votre demande de création sera transmise à votre association Transitions Pro qui vous notifiera quand la création sera effectuée.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel CONFIRMER VOTRE ENTREPRISE

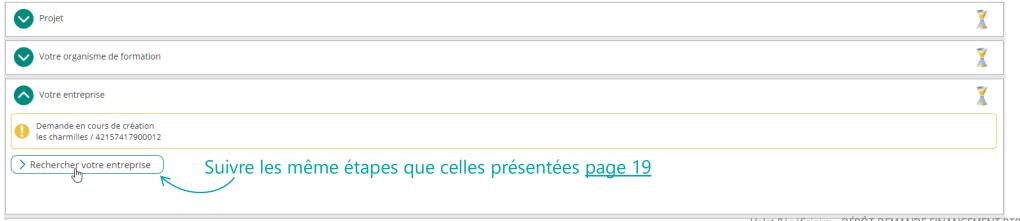


Si vous n'avez pas trouvé votre employeur et que vous avez fait une demande de création à votre association Transitions pro, vous recevrez une notification quand sa création sera effectuée. Cette notification vous renverra vers la rubrique « mes échanges » pour plus de détails.



Vous devrez ensuite retourner dans votre espace « dispositif PTP », dans votre demande, pour rechercher de nouveau votre entreprise qui aura été créée par votre association Transitions Pro.





1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION »



Dans cette rubrique vous devez importer des documents justificatifs sur votre espace personnel. Différents documents vous seront demandés en fonction de votre situation.

Cet icône s'affiche quand vous n'avez pas encore déposé le document demandé.

Cet icône apparaît dès que vous ajoutez un document Allez page suivante pour voir comment ajouter un document

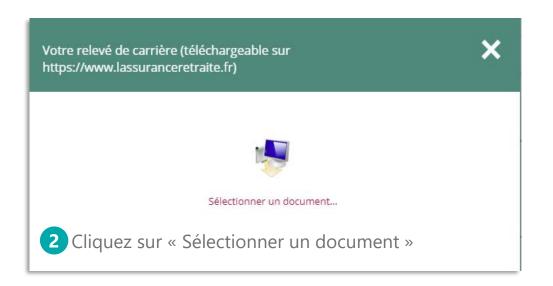
Documents obligatoires à joindre à votre demande en fonction de votre situation		
A fournir par tous les demandeurs		
☐ Votre relevé de carrière (téléchargeable sur https://www.lassuranceretraite.fr)		
✓ Votre CV		
Attestation des heures DIF délivrée par l'employeur en décembre 2014 ou janvier 2015 (attestation ou bulletin de salaire)		
Si vous êtes salarié CDI ou intérimaire		
Les 12 derniers bulletins de salaire 🚯		
→ Période du 01/04/2019 au 30/04/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours) → Période du 01/05/2019 au 31/05/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)		
→ Période du 01/06/2019 au 30/06/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)		
→ Période du 01/07/2019 au 31/07/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours) → Période du 01/08/2019 au 31/08/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)		
→ Période du 01/09/2019 au 30/09/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)		
→ Période du 01/10/2019 au 31/10/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours) → Période du 01/11/2019 au 30/11/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)	La liste des d	ocuments obligatoires varie d'une
Période du 01/12/2019 au 31/12/2019 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)	association T	ocuments obligatoires varie d'une ransitions Pro à une autre.
→ Période du 01/01/2020 au 31/01/2020 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours) → Période du 01/02/2020 au 29/02/2020 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)		
→ Période du 01/03/2020 au 31/03/2020 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours)		
→ Période du 01/04/2020 au 17/04/2020 (Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours) Le(s) certificat(s) de travail		
→ Contrat CDI débuté le 01/09/2000 en cours		
Si vous êtes dans les situations suivantes		
Si vous avez obtenu un co-financement : le courrier de la confirmation par l'OPCO, votre employeur		
☐ Si vous demandez une participation à vos frais annexes (transport, hébergement) : votre RIB		
Si vous avez un projet de création / reprise d'entreprise : un bilan entrepreneurial, une étude de faisabilité, plan prévisionnel (3 ans), business plan		
Si vous êtes en situation de handicap et / ou en arrêt de travail et / ou en arrêt longue maladie		
La synthèse du service de santé ou la décision MDPH (en cas de handicap) ou de la CPAM (en cas d'invalidité)		
L'accusé réception si la demande est en cours		
L'attestation du médecin ou du médecin du travail précisant la nécessité de reconversion et l'aptitude au métier visé		
 Attestation Caisse Nationale d'Assurance Maladie (si mobilisation du Compte Professionnel de Prévention) Si vous bénéficiez d'un financement de l'Agefiph : la synthèse de Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle 		
Autre document à joindre		
Ajouter un document à joindre		
Consultez la liste des documents obligatoires		22

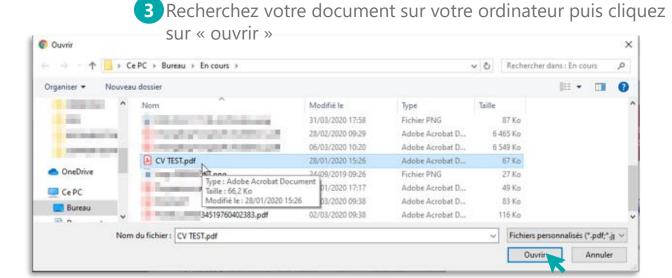
COMMENT AJOUTER UN DOCUMENT



Ajouter = déposer = importer = uploader un document







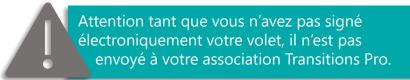
(4 Lorsque le document est importé la ligne devient cochée
1	A fournir par tous les demandeurs
	Votre relevé de carrière (téléchargeable sur https://www.lassuranceretraite.fr) Votre relevé de carrière (téléchargeable sur https://www.lassuranceretraite.fr) Attestation des heures DIF délivrée par l'employeur en décembre 2014 ou janvier 2015 (attestation ou bulletin de salaire)
	Attestation des heures DIF délivrée par l'employeur en décembre 2014 ou janvier 2015 (attestation ou bulletin de salaire)

Une fois le document importé, vous pouvez le modifier ou le supprimer en cliquant sur la ligne et en choisissant « sélectionner un autre document » ou « supprimer »



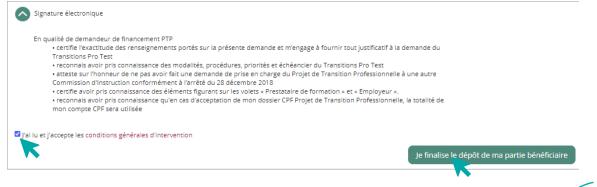
1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel

LA RUBRIQUE « SIGNATURE ÉLECTRONIQUE »





Grâce à cette rubrique, vous allez pouvoir finaliser le dépôt de votre demande une fois la saisie et l'import des documents obligatoires terminés.



Après avoir lu et accepté les conditions générales d'intervention, cliquez sur « Je finalise le dépôt de ma partie bénéficiaire »

Un message peut apparaître si vous avez oublié de saisir des champs ou s'il manque des documents obligatoires. Dans chaque rubrique les pièces ou informations manquantes apparaîtront dans un bandeau rouge.



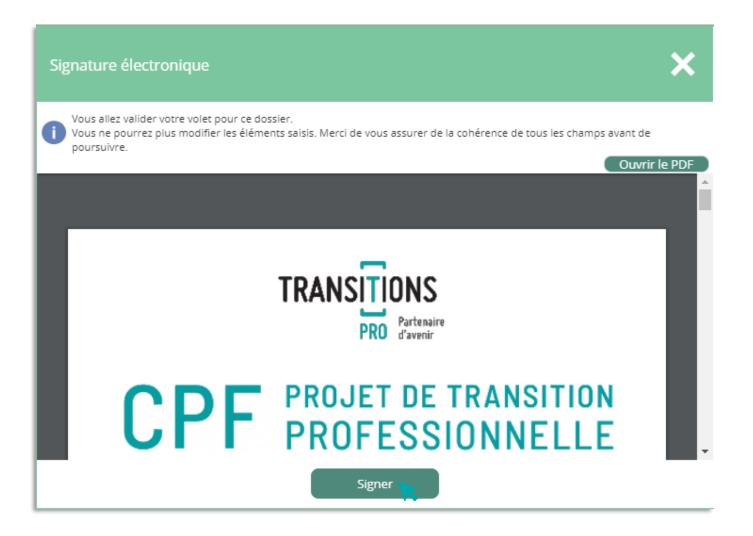
Une fois ces anomalies corrigées vous pouvez cliquer de nouveau sur « Je finalise le dépôt de ma partie bénéficiaire »

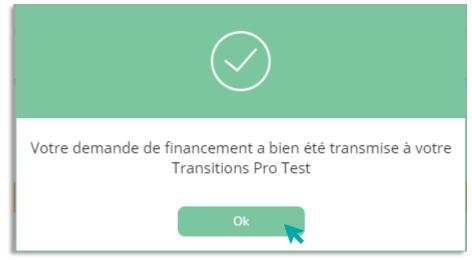
1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel



LA RUBRIQUE « SIGNATURE ÉLECTRONIQUE »

Une fois votre dossier complet, quand vous cliquez sur « Je finalise le dépôt de ma partie bénéficiaire », une page s'ouvre avec un PDF qui récapitule l'ensemble de votre saisie. Après vérification, cliquez sur « Signer » pour envoyer le document à votre association Transitions Pro.





Votre demande est alors transmise à votre association Transitions Pro qui étudiera les éléments saisis et ainsi définira la recevabilité de votre volet.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA RUBRIQUE « ANNULATION»



À tout moment, dans la rubrique « annulation » vous avez la possibilité d'annuler votre demande. Vous devrez sélectionner un motif dans la liste déroulante et cliquer sur « supprimer ».

Annulation					
Je souhaite annuler définitivement ce dossie <u>r.</u>					
Motif:					
Supprimer	Je ne suis pas admis(e) par l'organisme de formation				
	Je fais le choix d'un autre organisme de formation			_	
	Ma formation n'est pas éligible au PTP				
	Je reporte mon projet				
	J'ai un autre projet professionnel hors PTP				
	Mon employeur refuse ou reporte mon entrée en formation				
	Ma situation personnelle a changé				
	Échec au concours				
	Démarche trop compliquée, j'abandonne		Si vous décidez d'annuler votre		
	Autre raison		demande, l'ensemble de votre		
			saisie sera supprimée. Cette action est irréversible.		

2. Votre association Transitions Pro valide la recevabilité de votre volet

LES DÉCISIONS POSSIBLES





VOLET RECEVABLE



- ✓ Votre saisie est certifiée (mail de confirmation)
- ✓ Vous ne pouvez plus modifier vos informations
- Les organismes de formation sélectionnés reçoivent un email
- ✓ Votre dossier apparaît dans leur espace personnel
- ✓ Ils saisissent leurs volets

VOLET INCOMPLET OU À MODIFIER



- ✓ Vous recevez un mail vous demandant de compléter / corriger votre dossier
- ✓ Vous pouvez de nouveau modifier votre dossier
- Une fois votre dossier corrigé, signez le à nouveau électroniquement
- ✓ La recevabilité de votre dossier sera de nouveau étudiée

VOLET REFUSÉ



- ✓ Votre dossier est annulé car jugé non recevable par votre association Transitions Pro
- ✓ Vous recevez un mail vous expliquant les motifs du refus
- ✓ Dans votre espace personnel, la demande passe dans « mes dossiers » statut « annulé »

3. Les organismes de formation saisissent leurs volets VOUS DEVEZ ATTENDRE AVANT DE CONTINUER



Les organismes de formation que vous avez identifiés vont maintenant saisir les détails de l'action de formation dans leur espace personnel. Ils vont :

- √ Compléter leurs informations administratives
- ✓ Donner les détails de l'action de formation que vous avez choisi
- ✓ Proposer un calendrier théorique
- ✓ Donner les résultats de vos entretiens ou test d'entrée
- ✓ Préciser la durée et les modalités de formation
- √ Fournir un devis

Une fois que tous ces éléments sont saisis, ils doivent à leur tour signer électroniquement leur volet.

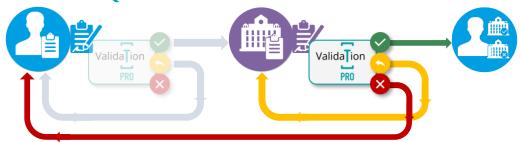
Le volet de chaque organisme sera aussi étudié par votre association Transitions Pro qui définira la recevabilité de l'offre de formation proposée par chacun des organismes.

Pendant cette période vous restez en attente et ne pouvez rien modifier dans votre dossier.

4. Votre association Transitions Pro valide la recevabilité des volets remplis par les organismes de formation



LES CONSÉQUENCES DE LA RECEVABILITÉ DU VOLET D'UN ORAGNISME DE FORMATION



VOLET ORGANISME DE FORMATION RECEVABLE



- Vous recevez un email vous prévenant que le volet de cet organisme de formation est accepté
- ✓ Dans votre espace personnel, l'Organisme de formation est indiqué comme « saisie certifiée»
- ✓ Vous recevez une notification pour choisir votre Organisme de formation définitif

VOLET ORGANISME DE FORMATION INCOMPLET OU À MODIFIER



- L'organisme de formation reçoit un mail pour compléter / corriger son volet
- ✓ Dans votre espace l'Organisme de formation repasse en statut « en cours de saisie par l'organisme»
- ✓ Vous ne pouvez pas encore le choisir

VOLET ORGANISME DE FORMATION REFUSÉ



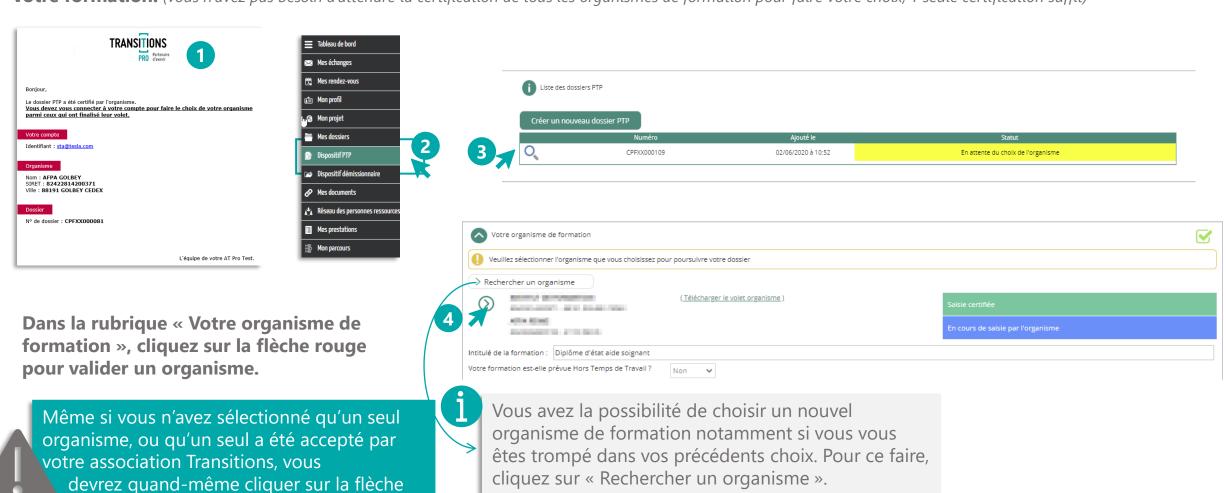
- ✓ Vous recevez un email vous informant que le volet de l'Organisme de formation est refusé
- Dans votre espace personnel, le statut de cet Organisme de formation passe en « annulé », vous ne pouvez pas le choisir
- ✓ Votre projet est de nouveau modifiable, vous pouvez rechercher un autre organisme de formation

5. Vous choisissez votre organisme de formation SÉLECTIONNEZ L'ORGANISME POUR VOTRE FORMATION

pour valider votre Organisme.



Vous recevez un email à chaque fois que le volet d'un organisme de formation que vous avez proposé est accepté par votre association Transitions Pro. Vous êtes invité à vous connecter à votre espace pour sélectionner celui avec lequel vous souhaitez suivre votre formation. (vous n'avez pas besoin d'attendre la certification de tous les organismes de formation pour faire votre choix, 1 seule certification suffit)

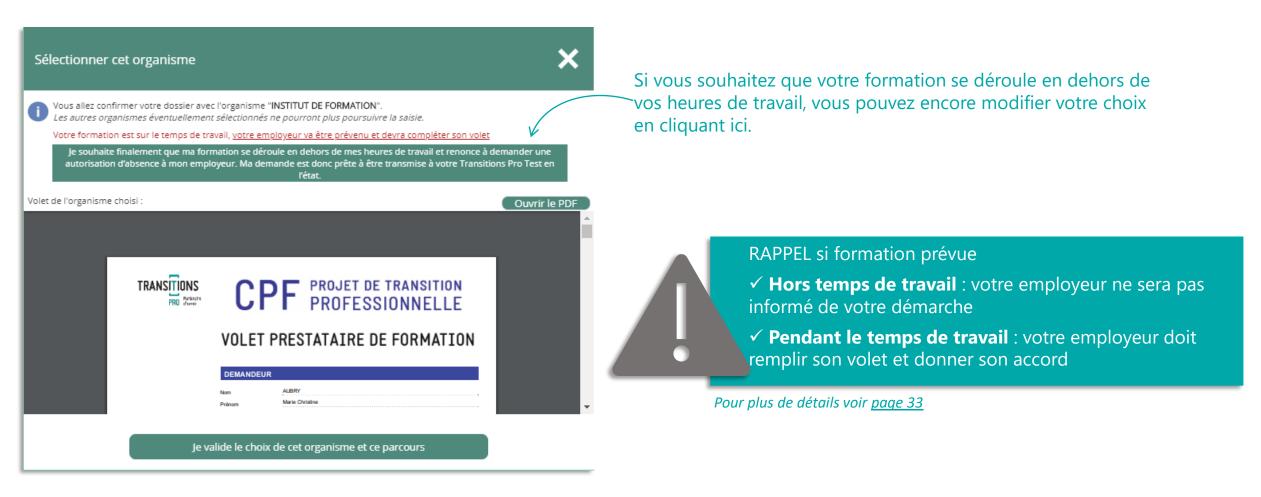


5. Vous choisissez votre organisme de formation

CONFIRMER LES PÉRIODES DE FORMATION PENDANT OU HORS TEMPS DE TRAVAIL



A cet étape, vous pouvez encore préciser si votre formation à lieu pendant ou hors temps de travail



5. Vous choisissez votre organisme de formation VALIDEZ L'ORGANISME POUR VOTRE FORMATION



Le fait de sélectionner l'organisme de formation vous donne accès au volet qu'il a saisi. Vous devez contrôler le contenu avant de le valider.



Après avoir vérifié les informations saisies par l'organisme, cliquez sur « Je valide le choix de cet organisme et ce parcours »



L'organisme est maintenant rattaché à votre dossier

6. Votre employeur saisit son volet (selon situation)SI VOTRE FORMATION EST PENDANT OU HORS TEMPS DE TRAVAIL



LA FORMATION SE DÉROULE PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL



Votre employeur reçoit un email lui indiquant qu'un salarié a fait une demande de PTP et qu'il doit remplir sa partie dans son espace personnel.

REFUS EMPLOYEUR



- ✓ Dans son espace personnel, l'employeur annule votre dossier
- ✓ Votre demande est supprimée
- ✓ Vous recevez un mail vous informant de sa décision



Le dossier passe en statut

Annulé

ACCORD EMPLOYEUR



- ✓ L'employeur remplit son volet et joint l'autorisation d'absence
- ✓ Il valide par signature électronique
- ✓ Vous recevez un mail de confirmation de dépôt



Le dossier passe en statut

Dossier déposé

EN DEHORS DU TEMPS DE TRAVAIL

Votre employeur **ne sera pas** informé de votre demande

Le dossier passe directement en

Dossier déposé

33



LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE EST MAINTENANT DÉPOSÉE

Que se passe-t-il ensuite?

- 7. Votre association Transitions Pro va étudier les différents éléments de votre dossier pour l'instruire.
- 8. Votre demande sera présentée devant une commission paritaire dont la date vous sera communiquée par email.
- 9. Votre dossier sera étudiée par cette commission paritaire qui décidera si votre demande de financement est acceptée.

10. Deux possibilités :

- ✓ Votre dossier est accepté : votre financement est validé
- ✓ Votre dossier est refusé : vous pourrez faire une demande de recours



VOTRE TRANSITIONS PRO

RESTE A VOTRE DISPOSITION
POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS



Version 2 - 21/07/2020